Conseil d'administration
Séance du 20 octobre 2026

DELIBERATION N°12-2026-2027-CA
REJETANT LA MODIFICATION DES STATUTS DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE L'AUDIOVISUEL (ENSAV)

Le Conseil d'administration,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-1 à L 712-3,
Vu les statuts de l'université,
Vu l'avis du Conseil d'Institut en date du 8 juillet 2026,
Vu l'avis du Comité social d'administration en date du 19 octobre 2026,

Considérant que 35 membres sont en exercice à la date du 20 octobre 2026, la majorité absolue des membres en exercice est assurée avec 19 voix,
Considérant que le vote n'a reçu que 18 voix favorables et que la majorité absolue n'est pas atteinte,

Délibère :

Article unique

La modification des statuts de l'École Nationale Supérieure de l'AudioVisuel (ENSAV) est rejetée.

Délibération rejetée faute de ne pas avoir atteint la majorité absolue exigée pour le vote des questions statutaires (18 pour, 0 contre, 1 abstention, 1 NPPV).

A Toulouse, le 20 octobre 2026

La Présidente
Emmanuelle GARNIER

Emmanuelle GARNIER
Présidente de l'UT2J
23 oct. 2026

Voix et délais de recours
Si vous estimez que la décision prise par l'Administration est contestable vous pouvez former :
- Soit un recours gracieux qu'il vous appartient de m'adresser ;
- Soit un recours hiérarchique devant l'autorité à laquelle le responsable de la décision se trouve subordonné (Ministre de l'Enseignement supérieur)
- Soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse.

Ce recours doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision. Toutefois, si vous souhaitez former un recours contentieux suite au rejet d'un recours gracieux ou hiérarchique, ce recours contentieux doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision de rejet du recours gracieux ou hiérarchique

UNIVERSITÉ TOULOUSE Jean Jaurès
Direction des affaires juridiques et institutionnelles - **Pôle Affaires Institutionnelles**
5 allées Antonio Machado, 31058 Toulouse Cedex 9.
Téléphone : 05 61 50 44 14